

DEPARTEMENT DE L'ISERE
ARRONDISSEMENT DE VIENNE
CANTON DE L'ISLE D'ABEAU

COMMUNE DE TRAMOLÉ

En exercice : 13
Présents : 10
Pouvoir : 00
Votants : 10

**REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
N°2025-10-03**

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le
ID : 038-213805120-20251009-2025_10_03-DE

L'an deux mil vingt cinq
Le 09 octobre à vingt heures trente minutes,
Le Conseil Municipal de TRAMOLÉ
s'est réuni en session ordinaire, à la mairie
Sous la présidence de Jean-Michel DREVET, Maire
Date de la convocation 03/10/2025

PRESENTS : Jean-Michel DREVET, Dominique FLACHER, Maurice BONNET-PIRON, Sébastien GUILLAUD, Marcel BERTHIER, Florence MANDON, Sylvie SABATIER, Laure-Paola GUIVIER, Philippe PELLET, Pascale CHOTEL

Excusés : Annie PIGNEDE, Albane PINEDE, Jean-Michel PIDOLOT

Secrétaire de séance : Marcel BERTHIER

OBJET : participation aux frais d'investissement

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal que chaque année il est versé au S.I. V.U. du Groupe Scolaire Culin-Tramolé une somme permettant d'équilibrer les comptes du S.I. V.U.

L'adjoint délégué au SIVU, Monsieur Dominique FLACHER, informe le Conseil Municipal que le SIVU envisage des frais d'investissement : achat d'un réfrigérateur, l'habillage d'une poutre et une alarme intrusion.

Le montant de ces achats s'élève à 6 000.00 euros. Le SIVU demande à la commune de Tramolé la somme de 3 000 .00 € soit 50 % du cumul de ces dépenses d'investissement.

Le Conseil Municipal, après avoir étudié la proposition et en avoir délibéré, **à l'unanimité.**

ACCEPTE la demande du SIVU,

AUTORISE le M aire à effectuer le mandatement correspondant.

Jean-Michel DREVET, Maire.

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Transmis à la Sous-Préfecture de VIENNE

Visé par le contrôle de la légalité et

Certifié exécutoire et affiché

